

Questions – Confiance élus – Paroles de Corse Septembre 2012

André Fazi, maître de conférences en science politique à l'Université de Corse / UMR CNRS 6240 LISA

1/ 61% des personnes interrogées semblent accorder leur confiance aux élus insulaires pour résoudre les problématiques de la Corse. Que penser de ce chiffre ?

À première vue, il apparaît très élevé. À l'automne 2011, 69% des Français estimaient que leurs dirigeants politiques étaient « plutôt corrompus » ; seuls 10% des Italiens affirmaient leur confiance dans les partis politiques, etc. Néanmoins, partout les élus locaux sont davantage épargnés. En France, plus la proximité est forte, plus la confiance est élevée : de 54% pour le maire à 27% pour le Président de la République, en passant par 37% pour le député (octobre 2011). Cela me semble indiquer que les électeurs conçoivent de façon très différente les responsabilités des divers échelons. Au pouvoir national : la prospérité économique, la lutte contre le chômage, la qualité des grands services publics tels l'éducation, la justice... Aux pouvoirs locaux : l'aide sociale, les permis de construire, le réseau routier... D'une part, sans vouloir faire injure aux seconds, les fonctions du premier sont bien plus ardues à assumer. D'autre part, tout en étant de plus en plus dépassée, une telle représentation révèle la centralité de l'État et la faiblesse politique, financière et normative des collectivités locales.

2/ Ce niveau de confiance vous paraît-il cohérent face aux difficultés auxquelles la Corse est confrontée (santé, logement, transport, emploi ...)?

Selon l'enquête réalisée dans le cadre du PADDUC, 54% des Corses jugent la situation sociale inquiétante (48%) ou très inquiétante (6%). Ce chiffre n'est pas désastreux, mais on peut croire en une réticence culturelle à se lamenter ouvertement, qui plus est dans un contexte international aussi sombre. Ce chiffre peut révéler aussi l'influence d'amortisseurs variés : famille, aide sociale, surcroît d'emplois publics, travail dissimulé, flambée de la construction... Toutefois, le fort niveau de confiance, déjà constaté par les enquêtes de l'observatoire interrégional du politique, renvoie également à la représentation évoquée plus haut. Dans les années 2000, quatre sondages ont montré que 45 à 48% des Corses considéraient l'État comme « principalement » responsable des problèmes de l'île, alors que seulement 23 à 32% ciblaient le personnel politique insulaire. On peut y voir une connivence très naturelle avec les élus locaux, tout comme en conclure que les attentes fondamentales sont toujours orientées vers l'État.

3/ La crise, les « affaires », la fracture sociale n'ont-elles pas rompu définitivement ce lien pour les défiants ? Comment renforcer ce lien de confiance ?

Si la confiance est haute, c'est peut-être aussi parce que la politique corse n'a pas connu tant d'« affaires » retentissantes. Parmi les défiants, on trouve toujours une part incompressible, car radicalement antisystème. En revanche, l'idée d'une rupture globale et définitive ne peut être admise. On augmente toujours la confiance en menant des politiques efficaces et en montrant une probité maximale.

4/ A quelques points près, la proximité partisane des personnes interrogées ne joue pas sur la confiance accordée. Les élus, et les partis qu'ils représentent, sont-ils interchangeable aux yeux des électeurs ?

Peut-être faut-il penser qu'aucun camp politique ne se distingue particulièrement... mais on ne saurait faire de généralité. Pour sûr, les résultats très divergents des élections présidentielles et des élections locales permettent d'affirmer que les qualités personnelles sont un vecteur d'appréciation plus déterminant que l'appartenance partisane. En Corse, le soutien d'un parti national n'est pas indispensable à la constitution d'un puissant réseau d'élus et à la réussite électorale. Jean Baggioni en 1998, et Paul Giacobbi en 2010, n'eurent pas besoin de l'investiture de leur parti pour être en position de force à l'issue du premier tour des territoriales.

5/ Les défiants constituent-ils l'essentiel des abstentionnistes ?

La corrélation n'est pas si aisée. On voit que la baisse de la confiance politique n'empêche pas des taux de participation élevés (législatives espagnoles et irlandaises en 2011), voire très élevés (présidentielle française de 2012). En Corse, une grande part des défiants peut aller voter sur la base de sollicitations personnelles, amicales ou familiales. De façon plus générale, les défiants sont assez souvent des personnes politisées, ayant de fortes attentes, et rétives à l'abstention.